Image not found or type unknown

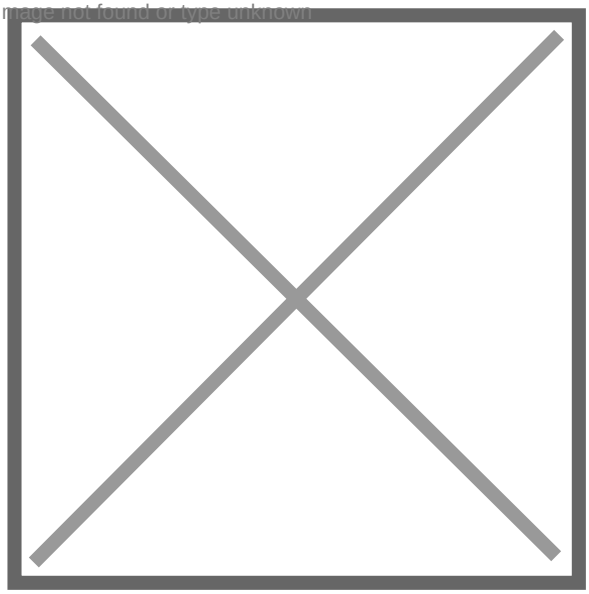

# Congés payés imposés lors du congé parental

Par **expcbrey**, le **07/07/2010** à **11:48**

Bonjour,

Pour la naissance de mon premier enfant, j'ai pris un congé parental de 6 mois en accord avec mon employeur. Finalement ce dernier m'a envoyé une lettre me demandant de bien vouloir prendre 3 semaines de congés payés lors de mes 3 dernieres semaines de mon congé parental pour des raisons d'organisation de l'entreprise. (Nous sommes une agence de communication sans périodes précises d'accroissement d'activité, par contre l'agence ferme 15 jours dans l'année sur une période différente à celle imposée pour la prise de mes cp).
Pourriez vous, s'il vous plait m'aider en m'informant de mes droits, d'autant plus que je souhaite lui demander un allongement de mon congé parental avec 15j de cp puisque je n'ai pas de moyens de garde avant le début de la crèche mais je sais aussi que le choix des cp est du ressort de l'employeur...
Donc si mon employeur a le droit de me refuser des congés payés, peut-il aussi m'imposer de prendre mes congés payés pendant mon congé parental?
Si non, pourra t il ensuite me refuser de prendre ces 3 semaines d'ici le mois de mai et que mes droits soient perdus?
Merci beaucoup

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés